

L'IMMIGRATION FLAMANDE EN WALLONIE :  
EVALUATION A L'AIDE D'UN INDICATEUR  
ANTHROPONYMIQUE

par

Michel POULAIN et Michel FOULON

Département de Démographie —  
Université Catholique de Louvain

---

L'immigration flamande en Wallonie est certes un sujet de recherche très vaste, qu'on la considère dans sa dimension spatiale ou chronologique. Malgré l'abondance des sources du XIX<sup>ème</sup> siècle, aucune n'approche le phénomène, fût-ce même de façon indirecte (1). Le dépouillement systématique des registres de population permettrait d'en cerner les composantes. Mais pareille procédure devient démesurée si l'on tient compte qu'elle peut s'étendre à plus d'un millier de communes wallonnes et ce, de 1846 à nos jours. Même en opérant par sondage, le travail dépasse les forces d'un chercheur. Voilà ce qui explique pourquoi le phénomène a fait l'objet de si peu d'études et qu'il reste mal connu. Il est d'importance car démographes, historiens et économistes s'accordent à considérer ces mouvements migratoires comme un processus régularisateur entre deux régions qui accusent des schémas évolutifs distincts aussi bien au niveau économique que démographique.

Si l'on écarte l'usage systématique de registres de population, il reste toutefois des approches que l'on peut qualifier d'indicatrices parce qu'elles s'articulent sur l'une ou l'autre mesure indirecte de

(1) Les premières données statistiques permettant de décrire les courants migratoires entre les différentes régions de la Belgique datent de 1931 (Statistiques démographiques collectées par l'Institut National de Statistiques auprès des administrations communales, cadre II bis, *Migrations intérieures*).

cette immigration. D'autres avant nous ont pensé à utiliser les réponses aux questions linguistiques posées aux différents recensements depuis 1846. Toutefois, comme le précise A. Delobelle, cette tâche est rendue difficile par les divergences des rubriques d'un recensement à l'autre. Il faut se rendre à l'évidence, cette approche linguistique peut tout au plus retracer grosso modo l'ancienneté et l'importance de l'immigration (2).

La méthode que nous proposons ici est indirecte à plus d'un égard : elle tente de mettre en évidence cette immigration flamande par l'intermédiaire d'un *indicateur anthroponymique*.

La démarche est inhabituelle; pour s'y familiariser, nous lui consacrerons tout d'abord quelques considérations essentiellement méthodologiques.

## 1. LE PATRONYME, INDICATEUR DE MIGRATION

La thèse est simple : l'éthymologie d'un patronyme le rattache à l'aire linguistique où il a pris naissance. Par conséquent, en faisant le choix de patronymes adéquats, on pourra mettre en évidence des mouvements migratoires si on compare leur origine lointaine à la localisation actuelle des porteurs du patronyme.

Une première tentative a été menée à bien pour la Wallonie, sur base des patronymes Duchêne et Duquenne, le premier d'origine wallonne, le second, picarde (3). La localisation de porteurs de ces patronymes a fait apparaître nettement l'isoglosse qui sépare les dialectes wallon et picard. En outre, la répartition des Duquenne, dans la région wallonne, et celle des Duchene, dans la région picarde, peut s'expliquer par l'existence de pôles d'attraction dans chacune des deux régions.

Un autre argument justifie le choix du patronyme comme indicateur de migration : c'est le nombre, la diversité et l'accessibilité des listes nominatives. Les tables des registres paroissiaux, celles des registres de l'Etat Civil, les listes électorales, les listes de feux, les re-

(2) A. DELOBELLE, *Charleroi et son agglomération, sociologie historique et structures religieuses*, Bruxelles, Centre de recherches socio-religieuses, s.d., pp. 88-89.

(3) M. POULAIN, "La localisation des DUCHENE et DUQUENNE en Wallonie : dialectes et migrations", *L'Intermédiaire des Généalogistes*, juillet 1977, 190, pp. 252-258.

censements, les listes de conscrits et plus récemment les répertoires des Comptes Chèques Postaux, les annuaires téléphoniques et le Registre National sont autant de listes souvent présentées par ordre alphabétique et, pour la plupart, aisément accessibles.

Pour approcher l'immigration flamande en Wallonie la famille des patronymes possédant le préfixe néerlandophone VAN- s'impose. Tout d'abord, le nombre de VAN- est statistiquement suffisant : il y en a près de 100.000 en Wallonie. Par ailleurs, leur origine est essentiellement flamande. De fait, très peu de patronymes wallons ou français commencent par ces lettres (4).

Des patronymes d'origine néerlandaise voire plus lointaine ne sont évidemment pas exclus, mais ils restent toutefois en nombre limité, les frontières nationales présentant un certain obstacle à l'encontre des migrations (5).

Pratiquement, dans une population déterminée, on isole la sous-population constituée par les individus dont le patronyme possède le préfixe VAN-. Nous la désignerons sous le vocable : "sous-population VAN-". Les considérations qui précèdent amènent à postuler que, de façon générale, une personne résidant en Wallonie et porteuse d'un patronyme VAN-, possède, au moins un ascendant ayant migré du pays flamand vers la Wallonie. Ceci n'exclut en rien les possibilités suivantes.

1) Un individu non porteur d'un patronyme VAN- a un ou plusieurs ascendants ayant migré de la sorte;

2) Un individu VAN- possède plus d'un ascendant ayant migré de même;

3) La migration en question s'est effectuée par étapes, Bruxelles ou le Nord de la France jouant le rôle de relais.

Plusieurs alternatives se présentent :

(4) Selon M. le Professeur Jules Herbillon, la proportion de noms de familles non-flamands (ni néerlandophones) en VAN doit être infime. Dans le répertoire de noms de famille établi par O. Jodogne pour l'arrondissement de Liège en 1947, on pourrait dénombrer tout au plus 3 ou 4 noms qui, bien que commençant par VAN, ne sont pas flamands. Dauzat dans son dictionnaire des noms de famille, en page 586, ne cite que *Van(n)ier*, *Vanneur*, *Vannereau*, *Vanoyer* et *Vanson*. On peut, selon J. Herbillon, y ajouter *Vannerus* qui est une latinisation de *Wagner*.

(5) A titre d'exemple, dans les communes de Saint-Nicolas, Montegnée et Tilleur, nous avons dénombré à l'aide du recensement de 1947, 18 individus porteurs du patronyme VAN- et nés aux Pays-Bas, ceci sur un total de 1.364 VAN-.

1) L'individu est né en pays flamand et a effectué lui-même la migration;

2) L'individu est né en Wallonie et n'a pas effectué cette migration (ou alors il s'agit d'un aller-retour); dans ce second cas, c'est un de ses ascendants en lignée masculine qui a migré.

Pour l'ensemble des individus ayant migré, on supposera que les VAN- constituent un échantillon représentatif. Cette hypothèse est acceptable si les VAN- n'ont pas de comportement démographique distinct par rapport à la population flamande et si, comme le montre le tableau I, leur répartition numérique peut être considérée comme uniforme de la Flandre Occidentale au Limbourg.

TABLEAU I :

REPARTITION DE LA SOUS-POPULATION VAN- EN FLANDRES,  
PAR ZONES TELEPHONIQUES, EN 1975

Zones téléphoniques	Annuaire vol. n <sup>o</sup>	Proportion de VAN- (en %)
Bruges, Ostende, Roulers, Furnes, Ypres, Courtrai	2	12,8
Gand, Renalx, Ninove, Alost, Termonde	3	14,9
Anvers	4	16,3
Hasselt, Herentals, Louvain, Diest, Tongres	5	13,3

Source : *Annuaire téléphonique*, édition 75-76.

Après l'immigration en Wallonie, deux nouvelles alternatives se présentent :

1) Si cet individu ne se marie pas ou si son mariage reste sans descendance, il compte seul dans la sous-population VAN-, l'incidence de la migration disparaîtra avec lui.

2) Si le migrant a une descendance, le patronyme se multipliera d'autant plus que ses fils auront également une descendance puis, au-delà, les fils de ses fils. Si la descendance est exclusivement féminine, le nom ne se perpétuera pas, en lignée légitime du moins. Toutefois, si le hasard de la sex ratio peut s'avérer déterminant pour la pérennité

des noms peu fréquents, il n'en est pas de même pour des patronymes fort courants et à fortiori pour une catégorie de patronymes.

En supposant que les porteurs d'un patronyme n'aient pas de comportement démographique différent de celui observé dans le reste de la population, cette sous-population évoluera comme l'ensemble de la population et sa fréquence devra rester constante.

L'évolution de la fréquence des patronymes possédant le préfixe LE-, pour la ville de Tournai, aux XIXème et XXème siècles, justifie cette hypothèse (tableau II).

TABLEAU II :

FREQUENCE DES PATRONYMES LE- POUR LA VILLE DE  
TOURNAI (an V-1950)

Périodes	Fréquence (en %)	Périodes	Fréquence (en %)
an V - an X	7,2	1871-1880	6,5
an XI - 1812	7,4	1881-1890	6,9
1813-1822	6,8	1891-1900	6,8
1833-1842	7,3	1911-1920	6,4
1843-1850	6,6	1921-1930	6,2
1851-1860	7,2	1931-1940	6,4
1861-1870	7,0	1941-1950	6,5

Source : Le calcul s'effectue à partir du comptage des naissances, mariages et décès dans les tables décennales de l'Etat Civil (voyez p. 214) de la Ville de Tournai, an V à 1950.

Ces hypothèses étant établies, nous aborderons l'étude proprement dite, sans perdre de vue les limitations et précautions imposées par l'usage d'un indicateur, d'une part, les perspectives de recherche qu'elles offrent, de l'autre.

## 2. LA REPARTITION SPATIALE

Toute étude spatiale suppose un découpage en unités territoriales. Celles-ci doivent être suffisamment nombreuses pour permettre une étude détaillée, mais elles doivent également regrouper des effectifs de population suffisants, statistiquement parlant. Par ailleurs, il faut tenir compte des découpages administratifs utilisés

dans les sources disponibles. Deux possibilités s'offrent : les 20 arrondissements administratifs ou les communes correspondantes dont le nombre dépassait le millier avant la fusion de 1977.

Le choix est malaisé car, d'une part, les arrondissements administratifs sont en trop petit nombre et par ailleurs fort peu homogènes; les anciennes communes, quant à elles, ne rassemblent pas toujours des effectifs suffisants pour éviter le caractère erratique des petits nombres (6).

Aussi nous avons opté pour un découpage selon les communes récemment fusionnées. Elles échappent aux différents griefs énoncés à l'encontre des arrondissements administratifs et des anciennes communes en matière d'homogénéité et d'effectif. Avant le 1er janvier 1977, ces nouvelles communes n'existaient pas en tant qu'administrations. Qu'à cela ne tienne ! On les constituera fictivement par regroupement des anciennes. Pour plus de facilité, une nouvelle commune sera assimilée à une somme d'anciennes communes (7).

L'annuaire téléphonique servira de source pour la collecte des données. Aussi, adopterons-nous l'hypothèse d'indépendance suivante : la proportion de VAN- disposant d'un téléphone privé n'est pas différente de celle observée pour l'ensemble de la population (8). Dès lors, la proportion de VAN- parmi les abonnés repris dans l'annuaire téléphonique (édition 1975-1976) donne une estimation de la fréquence de la sous-population VAN- dans les différentes communes

(6) La note préliminaire à l'annexe I montre l'influence de la taille des populations considérées sur les proportions calculées dans le cadre de cette étude.

(7) Les nombreux hameaux rattachés de manière différente de leurs chefs-lieux ne perturbent guère la mesure puisque celle-ci se base sur des proportions. Voyons plus en détail quel est le risque d'une telle méthode. Soit une population P d'une nouvelle commune à laquelle nous rattachons la population p d'un hameau qui relève administrativement d'une autre commune. Si la proposition mesurée est de A pour P et a pour le hameau, la proportion calculée par notre méthode sera de

$$- \frac{A P + a p}{P + p} \text{ au lieu de } A \text{ en réalité.}$$

$$\text{L'erreur commise de la sorte vaut } \frac{A P + a p}{P + p} - A = \frac{p(a - A)}{P + p}$$

Elle sera d'autant plus grande que p est important par rapport à P ou que a est différent de A.

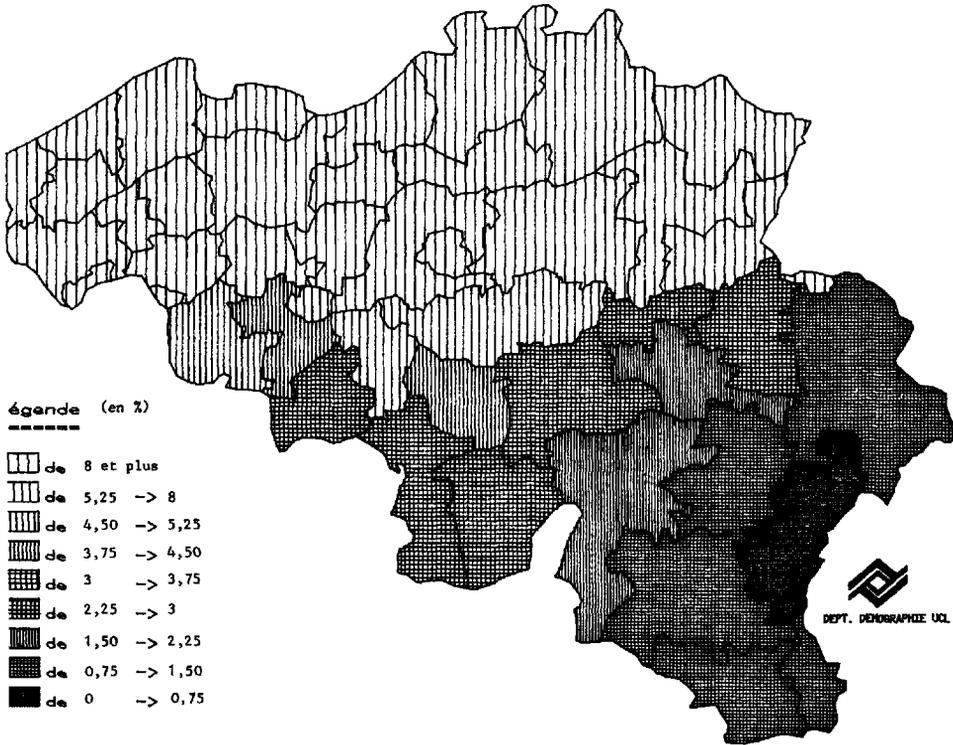
(8) Une telle hypothèse n'est guère plausible pour une population qui serait fraîchement immigrée et vivrait notamment dans des logements provisoires.

de Wallonie en 1975 (9). Il s'agit en gros d'un sondage au sixième puisque l'on peut compter 1 téléphone privé pour 6 habitants (10).

La carte de la figure 1 présente la répartition de la sous-population VAN-, pour la Belgique, par arrondissements. Les données par communes font l'objet de l'annexe I.

FIGURE 1 :

REPARTITION DES VAN- EN BELGIQUE (1975)



Source : annuaire téléphonique

(9) Les nouvelles communes formant la région linguistique de langue allemande ne sont pas prises en considération.

(10) Comme le montrent les totaux de l'annexe I, on comptait en 1975, en Wallonie, près de 500.000 téléphones privés pour une population s'élevant à 3.000.000 personnes.

Au vu de la carte, l'effet de la distance est évident : la proportion de VAN- s'amenuise au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la région flamande. Le constat n'est pas neuf : bien des auteurs ont mis en évidence le rôle de la distance dans les phénomènes migratoires (11). La distance physique ne peut expliquer le mécanisme migratoire et le comportement des individus mais elle résume de façon plus ou moins satisfaisante la notion d'éloignement par rapport au terroir d'origine. Dans le cas étudié, cet éloignement se renforce d'une différence de langue, la migration correspond donc au passage d'une aire culturelle à une autre (12).

Afin de mieux rendre compte de la diffusion des patronymes VAN- au sud de la frontière linguistique, il convient de prendre en considération deux procédés de mesure des distances : la première distance qualifiée de *linéaire* ( $d_1$ ) est celle qui sépare à vol d'oiseau le centre de la commune et celui de la commune flamande le plus proche. Mais la carte nous suggère l'utilisation d'un second type de distance : la distance *angulaire* ( $d_a$ ) définie, comme le montre la figure 2, en tenant compte des frontières linguistiques flamande et allemande (voir p. 242).

L'emploi d'une technique de régression linéaire démontre que le choix de la distance angulaire prévaut (13). Ceci peut s'expliquer

(11) Citons notamment : E.G. RAVENSTEIN, "The laws of migration", *Journal of the Royal Statistical Society*, XLVIII, 1885, pp. 187-235 et LII, 1889, pp. 241-289. T. HÄGERSTRAND, "Migration and area", *Migration in Sweden, Lund studies in geography*, 1957, pp. 27-158.

(12) Il ne faut pas perdre de vue que la distance considérée est une résultante d'une ou plusieurs migrations. Par ailleurs, elle ne peut être mesurée qu'à partir de la frontière linguistique. Or, un certain nombre de migrations franchissent de courtes distances par dessus la frontière linguistique tandis que d'autres vont du coeur des Flandres au pays de Liège ou dans la région de Charleroi. Choisir une distance moyenne parcourue en région flamande devient dès lors délicat puisque cela supprimerait toute distance inférieure à ce seuil et aurait pour conséquence un moins bon ajustement.

(13) Les données de l'annexe I permettent d'ajuster par régression linéaire une équation du type

$$p = K d^b$$

où  $p$  est la proportion de VAN-,  $d$ , la distance,  $K$  et  $b$ , des constantes déterminées par la régression.

Avec les deux types de distances, on a les relations suivantes :

$$p = 7,90 \cdot d_1^{-0,408}$$

par une pénétration des Flamands en Wallonie décroissant d'autant plus que la région allemande se rapproche, ce qui renforcerait le rôle des aires linguistiques dans l'explication des mouvements migratoires. Néanmoins une configuration spatiale identique pourrait résulter d'une émigration flamande plus importante à partir des deux Flandres.

La colonne 6 du tableau de l'annexe I indique le pourcentage  $P_r$  estimé pour la sous-population VAN- à partir de l'équation de régression faisant intervenir la distance angulaire. Le rapport  $P/P_r$  entre le pourcentage observé et le pourcentage estimé est présenté dans la dernière colonne du même tableau. Ces chiffres permettent d'étudier la répartition spatiale de l'immigration flamande en ayant soustrait l'effet de la distance.

Hormis les communes luxembourgeoises pour lesquelles la minceur des effectifs de population rend toute considération fragile, deux types de communes présentent une proportion de VAN- nettement supérieure à ce que leur éloignement du pays flamand aurait pu prévoir. Ce sont :

1) des *communes minières et industrialisées* telles que Courcelles (1,86), Charleroi (1,74), Montignies-le-Tilleul (1,72), Manage (1,70), Saint-Nicolas (1,67) et Châtelet (1,65).

2) des *communes rurales du Condroz* (14) telles que Ferrières (2,20), Walcourt (2,05), Assesse (1,90), Ham-Sur-Heure-Nalinnes (1,89), Gerpennes (1,78) et Mettet (1,76).

Il ressort de cette première approche qu'outre l'effet de l'éloignement par rapport au pays flamand l'exploitation minière d'une part, et une agriculture à grande échelle, de l'autre, doivent être pris en considération pour expliquer l'immigration flamande en Wallonie.

$$\text{et } p = 12,35 \cdot d_a^{-0,644}$$

avec des coefficients de corrélation valant respectivement  $r_1 = -0,645$  et  $r_a = -0,788$ .

(14) Cette région agricole, qui comprend également une partie de l'Entre-Sambre-et-Meuse, est caractérisée par l'importance du nombre des exploitations de 50 ha et plus (près de 40 % de la superficie cultivée) et par le peu de terres cultivées en faire-valoir direct (moins de 20%). Ch. CHRISTIANS, "Contribution à l'étude géographique de la structure agraire dans la partie Wallonne de la Belgique", *Bulletin de la Société Belge d'Etudes Géographiques*, XXX, 1961, pp. 259-464.

### 3. L'EVOLUTION CHRONOLOGIQUE

Les tables décennales des registres de l'Etat Civil serviront de source. Le choix des communes a été dicté par les enseignements de répartition spatiale tout en tenant compte de l'accessibilité des documents. Huit communes ont été retenues :

- Groupe I a : Saint-Nicolas et Tilleur dans le bassin industriel liégeois (ce sont les communes à plus forte proportion de VAN- pour toute la province de Liège);
- Groupe I b : Châtelet, Châtelineau et Bouffioulx qui forment la nouvelle entité de Châtelet, dans le bassin carolorégien;
- Groupe II : La ville de Tournai et deux autres communes à forte proportion de VAN-, Ellezelles et Rumes, toutes trois se trouvent à proximité de la frontière linguistique.

Pour chaque décennie de 1813 à 1950 (15), on a relevé le nombre de nouveaux-nés, mariés et décédés appartenant à la sous-population VAN- ainsi que les totaux correspondant à toute la population. Les données de l'annexe II permettent de calculer les diverses proportions utilisées ci-après et ce, en rapportant chaque fois la sous-population VAN- à la population totale. En l'absence de comportement différentiel, l'accroissement des VAN- devrait être identique à celui de la population totale et les proportions calculées devraient rester constantes dans le temps. Par conséquent, toute variation importante mettra en évidence une propension différente de la sous-population VAN-, relative à la fécondité, mortalité ou mobilité spatiale.

Pour mesurer l'évolution chronologique, on retiendra comme indice la proportion moyenne des nouveaux-nés, mariés et décédés appartenant à la sous-population VAN- par rapport à la population totale. A l'inverse de la seule proportion de nouveaux-nés, cet indice dépend très peu de la structure par âge (16). Ainsi toute variation

(15) Une série de tables couvre la période de 1843 à 1850.

(16) Les taux de natalité ou mortalité de la sous-population VAN- pourraient être très différents de ceux calculés à partir de la population totale, non que la fécondité ou la mortalité des VAN- soit fondamentalement différente mais par suite d'une structure par âge très distincte. En gros, une population immigrée est essentiellement représentée par les âges adultes, plus encore entre 20 et 40 années. De plus, la proportion d'hommes et celle des célibataires y est de loin supérieure à celles que l'on observe, toutes choses égales, sur la population sédentaire.

conséquence de cet indice pourra être attribuée à un accroissement différent des VAN-. De plus, les limites de variation de l'accroissement naturel sont telles qu'on peut considérer que c'est le solde migratoire qui est responsable de la croissance de l'indice. Le tableau III et la figure 3 donnent la comparaison de l'évolution de cet indice pour les communes minières des groupes I a et I b, d'une part, et pour celles du groupe II, proches de la frontière linguistique, d'autre part.

Alors que dans les communes du groupe II, proches de la frontière linguistique, l'évolution ascendante de l'indice est lente, dans les communes minières, les accroissements substantiels de l'indice mettent en évidence deux principales vagues de migration. Chronologiquement, nous observons :

1) Jusqu'en 1843, la proportion de VAN- reste négligeable dans les régions industrielles de Wallonie. Ainsi, à Liège, au recensement de l'an IX, on dénombre 145 VAN- sur une population totale de 42.173 individus. Cette proportion de 3 pour mille devrait être considérée comme maximale pour l'époque, en Wallonie (17).

2) Vers les années 1850-1860, on décèle une première vague d'immigration que l'on pourra rapprocher de la crise économique des Flandres.

3) Après une accalmie, une seconde vague est observée à partir de 1880, elle se poursuivra jusqu'à la Grande Guerre. Ici, la crise agricole de la fin du XIXe pourrait être mise en cause.

4) A partir de 1920, cette immigration flamande se tarit et de plus, la diminution de l'indice traduit un accroissement inférieur pour la sous-population VAN-, une émigration pourrait expliquer ce fait.

#### 4. L'ORIGINE DES IMMIGRANTS

Après avoir abordé à l'aide d'un indicateur anthroponymique la dimension spatiale et la chronologie de l'immigration flamande en Wallonie, nous nous intéresserons à l'origine de ces migrants. D'où

(17) Ville de Liège, *Recensement de l'an IX*, Service de M. le Professeur HELIN, Institut d'histoire, Université de l'Etat à Liège.

TABLEAU III :

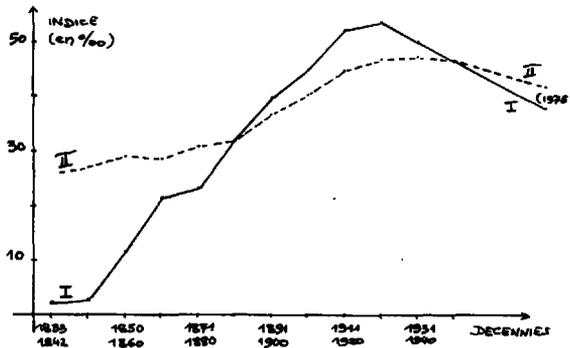
EVOLUTION CHRONOLOGIQUE DE LA SOUS-POPULATION VAN-  
A PARTIR DES TABLES DECENNALES DE L'ETAT CIVIL  
Les données et le calcul de l'indice font l'objet de l'annexe II

Décennies	Groupe I		Groupe II	
	Indice	Accroissement	Indice	Accroissement
1833-1842	1,9	+ 0,5	26,4	+ 1,6
1843-1850	2,4	+ 8,8	28,0	+ 1,8
1851-1860	11,2	+ 10,0	29,8	- 0,8
1861-1870	21,2	+ 1,8	29,0	+ 2,1
1871-1880	23,0	+ 9,0	31,1	+ 1,1
1881-1890	32,0	+ 7,9	32,2	+ 5,6
1891-1900	39,9	+ 5,7	37,8	+ 2,7
1901-1910	45,6	+ 7,3	40,5	+ 4,4
1911-1920	52,9	+ 0,7	44,9	+ 2,0
1921-1930	53,6	- 3,5	46,9	+ 0,3
1931-1940	50,1	- 3,2	47,2	- 0,9
1941-1950	46,9	- 8,6	46,3	- 4,1
1975	38,3		42,2	

FIGURE 3 :

EVOLUTION CHRONOLOGIQUE DE LA SOUS-POPULATION VAN- A  
L'AIDE D'UN INDICATEUR ANTHROPONYMIQUE (texte p. 214 et  
données, tableau III et annexe II)

- Groupe I : communes minières (Châtelet, Châtelaineau, Bouffioulx, Saint-Nicolas et Tilleur)  
Groupe II : communes proches de la frontière linguistique (Tournai, Rumes et Ellezelles).



venaient les contingents d'immigrés qui grossirent les populations des centres miniers et sidérurgiques de Charleroi et Liège ?

La première vague d'immigration, aux environs de 1850, est en relation directe avec la crise économique des Flandres, crise à la fois alimentaire et démographique entre 1846 et 1848. Aussi, la première démarche se base-t-elle sur les soldes migratoires des arrondissements flamands entre le recensement de 1846 et le 31 décembre 1848.

Ces soldes rapportés à la population recensée en 1846 permettront de classer les différents arrondissements selon leur force répulsive. Le tableau IV présente ces chiffres en parallèle avec l'importance de la culture linière et la densité de chacun des arrondissements (Figure 4).

TABLEAU IV :

SOLDES MIGRATOIRES DES ARRONDISSEMENTS FLAMANDS DU  
15.10.1846 AU 31.12.1848, COMPARES AVEC L'IMPORTANCE DE LA  
CULTURE DU LIN ET LA DENSITE DE CES ARRONDISSEMENTS  
EN 1846

Arrondissements	Population en 1846 (en milliers)	Soldes migratoires 1846-1848 (nombres absolus)	Rapport	Proportion des terres cultivées consacrées au lin	Densité en 1846
	I	II	I/II		
Anvers	190	+ 3056	+ 16,08		189
Mallines	116	+ 96	+ 0,83	2,47	231
Turnhout	101	- 421	- 4,17		74
Louvain	174	- 585	- 3,36	1,43	150
Bruges	119	- 249	- 2,09	5,33	182
Courtral	142	- 1011	- 7,12	8,26	351
Dixmude	47	- 305	- 6,49	6,37	145
Furnes	31	+ 79	+ 2,55	2,93	99
Ostende	44	+ 116	+ 2,64	2,55	152
Roulers	85	- 643	- 7,56	8,32	286
Tielt	72	- 612	- 8,50	10,43	236
Ypres	104	+ 130	+ 1,25	5,89	188
Alost	138	- 1640	- 11,88	6,52	293
Audenarde	107	- 1096	- 10,24	5,07	258
Eecklo	56	- 219	- 3,91	6,12	157
Gand	278	+ 1624	+ 5,84	7,49	302
Saint-Nicolas	118	- 319	- 2,70	8,74	247
Termonde	97	- 647	- 6,67	8,80	284
Hasselt	78	- 272	- 3,49		86
Maasik	37	- 233	- 6,30	0,50	42
Tongres	71	- 370	- 5,21		113

Charleroi	131	+ 1692	12,92	-	234
Liège	223	+ 2734	12,26	-	292

Sources : — *Statistique de la Belgique. Population. Mouvement de l'Etat Civil pendant l'année 1846*, publié par le Ministère de l'Intérieur, Bruxelles, 1847. — *Idem* pour les années 1847, 1848, publiées respectivement en 1848 et 1849. — G. JACQUEMYNS, *Histoire de la crise économique des Flandres (1845-1850)*, Bruxelles, 1929, 472 p. (Académie Royale de Belgique, Classe des lettres et des sciences morales et politiques, Mémoires, t. XXVI, fasc. 1).

Pour la seconde vague à la fin du XIXe siècle, le tableau V reprend les migrations internes des années 1888 à 1897 calculées par C. Jacquart; on y trouve également comme l'a fait Jacquart le niveau des salaires agricoles en 1895 et la densité des arrondissements (figure 5).

TABLEAU V :

SOLDES MIGRATOIRES ANNUELS MOYENS DES ARRONDISSEMENTS  
FLAMANDS DE 1888 A 1897, COMPARES AUX SALAIRES  
AGRICILES MOYENS ET A LA DENSITE

Arrondissements	Soldes migra- toires annuels rapportés à l'ef- fectif de la po- pulation	Densité (31.12.1897)	Salaires agri- coles (1895)
Anvers	+ 6,90	507	1,83
Malines	- 3,24	346	1,50
Turnhout	- 5,31	282	1,47
Louvain	- 5,36	210	1,37
Bruges	- 2,06	224	1,56
Courtrai	+ 3,61	426	1,84
Dixmude	- 3,58	153	1,59
Furnes	- 3,32	124	1,74
Ostende	+ 4,33	247	1,72
Roulers	- 2,25	343	1,70
Tielt	- 3,36	235	1,51
Ypres	- 1,45	245	1,78
Alost	- 2,86	376	1,57
Audenarde	- 2,67	263	1,69
Eecklo	- 2,70	186	1,61
Gand	+ 1,28	421	1,68
Saint-Nicolas	- 4,72	314	1,61
Termonde	- 5,39	352	1,61
Hasselt	- 6,21	111	1,36
Maaseik	- 0,83	57	1,50
Tongres	- 4,12	98	1,48
Charleroi	+ 5,32	639	2,63
Liège	+ 7,41	628	2,37

Source : C. JACQUART, "Migrations de la population belge (1888-1897)", *Revue Sociale Catholique*, Louvain, Institut Supérieur de Philosophie, Octobre 1899, p. 21.

FIGURE 4 :

**SOLDE MIGRATOIRE DES ARRONDISSEMENTS  
FLAMANDS (1846-1848)**

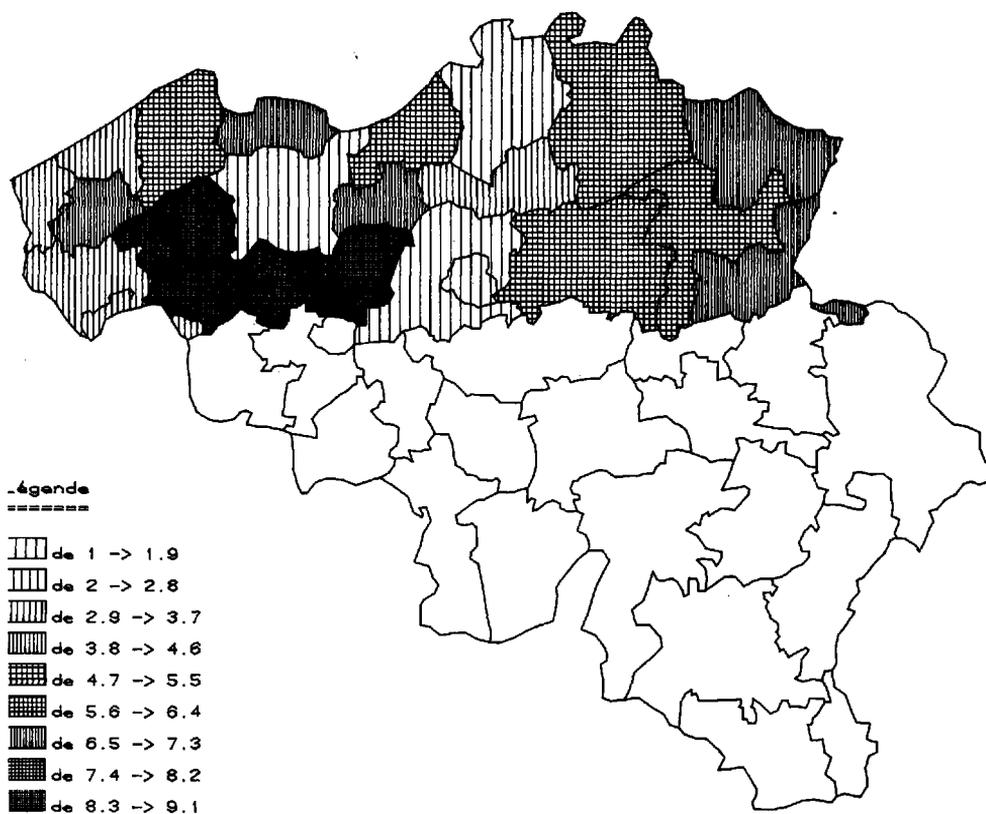
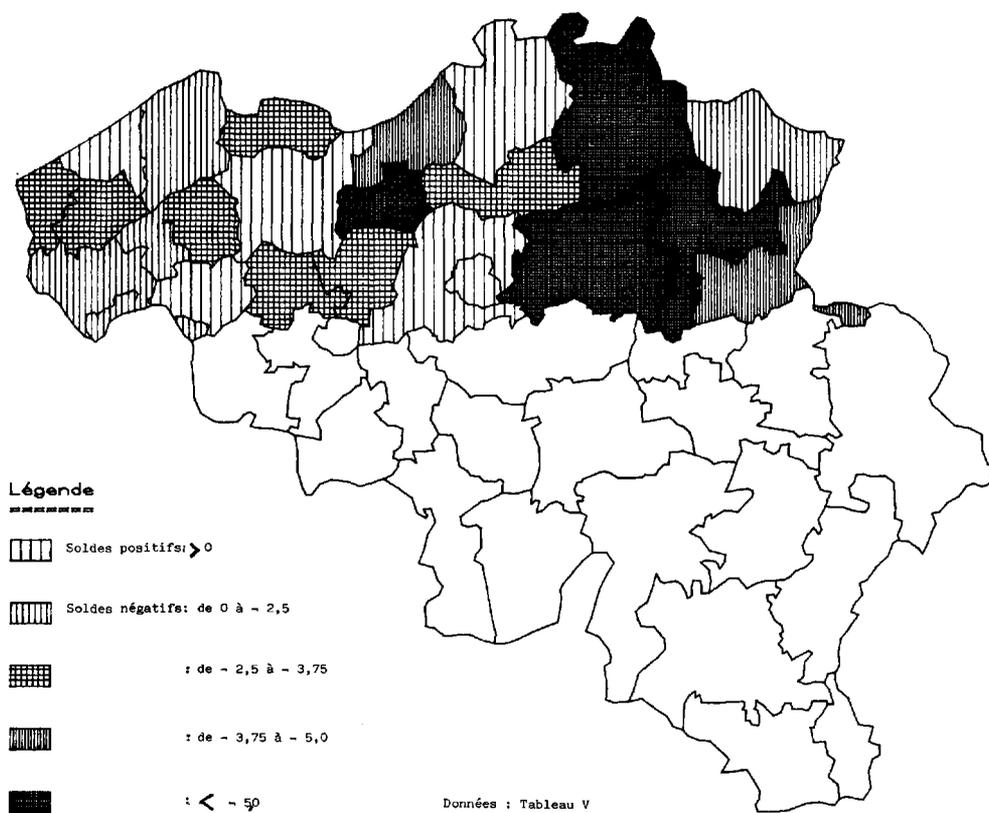


FIGURE 5 :

**SOLDE MIGRATOIRE DES ARRONDISSEMENTS FLAMANDS  
(1888-1897)**

Source : C. JACQUART



Une dernière approche (18) part de la comparaison des lieux de naissance et lieux de résidence déclarés lors du recensement de 1930. Certes, cette date est tardive par rapport aux courants migratoires décelés. De plus, cette méthode confond les mouvements migratoires de plusieurs décennies, de la fin du XIXe jusqu'en 1930 (19). Toutefois, c'est la seule qui permette de distinguer les courants migratoires du pays flamand vers Charleroi, d'une part, vers Liège, de l'autre. Le tableau VI compare le nombre d'individus résidant dans les arrondissements de Charleroi et Liège, et ayant déclaré être nés dans les divers arrondissements flamands (figure 6).

(18) On aurait pu, à l'exemple de KITTELL, prendre en considération l'évolution du chiffre de la population des différents arrondissements à partir de 1830. En les comparant avec ceux que l'on aurait obtenu sur base de l'accroissement moyen du Royaume, il était possible de déterminer les soldes migratoires en faisant l'hypothèse d'un accroissement naturel identique pour l'ensemble du pays. Néanmoins cette dernière hypothèse est fort hasardeuse quand on connaît les différences de fécondité et de mortalité entre les différentes régions de la Belgique, à l'occasion notamment de la crise des Flandres.

A.H. KITTELL, "The revolutionary period of the Industrial Revolution : industrial innovation and population displacement in Belgium, 1830-1880", *Journal of social history*, 1967, pp. 119-148.

(19) Ce sont essentiellement les migrations du début du XXe siècle et de la fin du XIXe que cette méthode met en évidence.

TABLEAU VI :

**LIEUX DE NAISSANCE DES INDIVIDUS RECENSES DANS LES ARRONDISSEMENTS DE  
LIEGE ET CHARLEROI EN 1930 ET NES DANS UN ARRONDISSEMENT FLAMAND  
LES CHIFFRES SONT ENSUITE RAPPORTES AUX POPULATIONS CORRESPONDANTES  
LORS DU RECENSEMENT DE 1900 (19)**

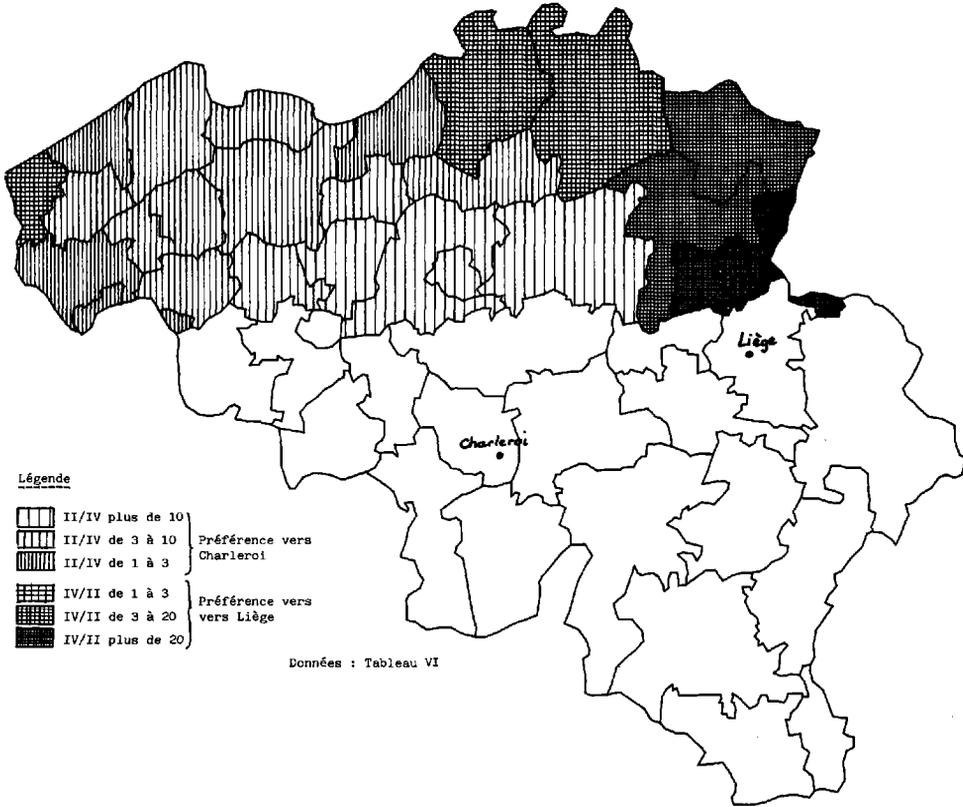
Arrondissement de naissance	Population en 1900 (en mill.) I	Arrondissement de résidence en 1930				ENSEMBLE	
		CHARLEROI		LIEGE			
		Nombres absolus II	Rapports ( <sup>0</sup> /oo) III=II/I	Nombres absolus IV	Rapports ( <sup>0</sup> /oo) V=IV/I	Nombres absolus VI=II+IV	Rapports ( <sup>0</sup> /oo) VII=III+V
Anvers	504	1658	3,29	1913	3,80	3571	7,09
Malines	180	1621	9,01	542	3,01	2163	12,02
Turnhout	135	1312	9,72	1729	12,81	3041	22,53
Louvain	242	12324	50,93	1164	4,81	13488	55,74
Bruges	149	2190	14,70	675	4,53	2865	19,23
Dixmude	52	598	11,50	175	3,37	773	14,87
Ypres	122	463	3,80	319	2,61	782	6,41
Courtrai	194	795	4,10	232	1,20	1027	5,30
Ostende	78	683	8,76	432	5,54	1115	14,20
Roulers	104	396	3,81	140	1,35	536	5,16
Tielt	71	454	6,39	164	2,31	618	8,70
Furnes	35	176	5,03	205	5,86	381	10,89
Alost	183	4409	24,09	344	1,88	4753	25,97
Termonde	127	1793	14,12	286	2,25	2079	16,37
Eecklo	67	399	5,96	133	1,99	532	7,94
Gand	381	3617	9,42	1104	2,88	4721	12,30
Audenarde	110	1887	17,15	212	1,93	2099	19,08
Saint-Nicolas	159	808	5,08	446	2,81	1254	7,89
Hasselt	102	502	4,92	7030	68,92	7532	73,84
Maaseik	51	118	2,31	1875	36,76	1993	39,07
Tongres (*)	86	224	2,60	(9000)	104,65	(9224)	107,25

Source : I.N.S., *Recensement de la population au 31 décembre 1930.*

(\*) Arrondissement contigu à celui de Liège; ceci a pour conséquence de grossir le courant migratoire correspondant.

FIGURE 6 :

REPARTITION DES LIEUX DE NAISSANCE (1930)



## 5. ESSAI D'INTERPRETATION

Il convient d'envisager d'abord le cas de l'immigration flamande dans les régions proches de la frontière linguistique. Aucun motif d'ordre économique ne peut expliquer ces mouvements. C'est plutôt le résultat de nombreuses migrations caractérisées par leur courte distance. Ce processus de diffusion est limité par l'éloignement du terroir d'origine et, par conséquent, il diminue fortement avec la distance comme nous l'a montré la figure 1. Pour ce type d'immigration, l'examen chronologique laisse apparaître un accroissement lent et progressif qui a vraisemblablement débuté à l'époque de fixation des patronymes (20) et s'est accentué constamment sous l'effet de la mobilité croissante de la population.

Dans les régions minières, les mécanismes sont très différents. Saint-Nicolas, Tilleur, Châtelet, Châtelineau et Bouffioulx notamment n'ont pas attiré les émigrants flamands avant le milieu du XIXe siècle. La croissance de ces villages résulte de la révolution industrielle. Ainsi, Châtelineau qui ne regroupait que 666 habitants en 1784 (21) et 1207 en 1829 (22), atteint les 8.000 en 1876 et 13.000 en 1900. De même Tilleur, dans le bassin liégeois, part de 600 habitants en 1829 pour parvenir à 4.000 en 1876 et à près de 7.000 en 1900. De telles croissances ne peuvent être attribuées à un accroissement naturel qui se situait, à l'époque, entre 10 et 15<sup>0</sup>/oo par an. C'est donc principalement l'immigration qui explique le développement.

Examinons plus en détail la situation en 1846. En pays flamand et plus particulièrement dans les deux Flandres, l'industrie linière en majeure partie rurale, régresse dès 1837 (23) faute de débouchés. La

(20) A ce sujet, voyez notamment : E. HELIN, "La dénomination des personnes dans quelques régions de la Belgique francophone", *Noms et Prénoms, aperçu historique sur la dénomination des personnes en divers pays*, ouvrage publié sous la direction de Louis HENRY, UIESP, Dolhain, 1974, pp. 21-32; P. DEPREZ, "Noms et Prénoms en Flandres", *ibidem*, pp. 33-36.

(21) A.G.R., *Conseil privé, Régime Autrichien, 1340, Etat de la population de la province de Namur, 1784*.

(22) A. QUETELET et E. SMITS, *Recherches sur la reproduction et la mortalité de l'homme aux différents âges et sur la population de la Belgique d'après le recensement de 1829*, Bruxelles, 1832, 146 p.

(23) G. JACQUEMYNS, *op.cit.*, p. 399.

mécanisation et la concurrence étrangère seront fatales aux quelques 250.000 Flandriens vivant d'une industrie à domicile fidèle à l'archaïque métier à main. Dans ce contexte surgira la maladie de la pomme de terre dès la récolte de l'été 1845 tandis que l'année 1846 fut désastreuse pour l'ensemble des cultures (24). Cette conjoncture économique doublée d'une disette déclanchera la plus importante crise démographique que connut la Belgique depuis son indépendance. La hausse de la mortalité et le recul de la natalité n'expliquent qu'en partie la régression de la population des deux Flandres. Le fait majeur est une émigration massive. Il est probable qu'elle a débuté bien avant 1846 mais la crise alimentaire accentua le mouvement. G. Jacquemyns reprend une information du *Journal de Bruges* selon laquelle de la seule ville de Tielt, 200 ouvriers émigrèrent en France du 1er janvier au 15 août 1846 (25). A. Châtelain et R. Blanchard en font état dans leurs travaux (26) : la crise déclancha un vaste mouvement d'émigration saisonnière vers la France. Selon eux, ces migrations temporaires apparaissent comme un grand remède à la densité excessive des terroirs flamandais pendant la seconde moitié du XIXe siècle. F. Lentacker a relevé par ailleurs, sur base des listes nominatives de 1851, jusqu'à 40% de Belges dans certaines communes de la banlieue lilloise (27). Bien d'autres ouvriers flamandais prirent le chemin de la Wallonie; sur les 18.557 individus ayant quitté la Flandre occidentale entre 1845 et 1850, 10.667 se dirigèrent vers une autre province belge (28).

En Wallonie par contre et plus précisément à Liège et à Charleroi, l'industrialisation est à son apogée. De simples villages accèdent au rang de centre industriel, la demande de main d'oeuvre est intense et l'immigration sera massive plus encore à Charleroi qu'aux abords de la Cité ardente. La crise de 1846 n'y aura pas de répercussions démographiques. Entre les deux pôles, le premier, répulsif, en Flandres

(24) Voyez à ce sujet les chiffres du recensement agricole de 1846 publiés par la Commission Centrale de Statistique.

(25) G. JACQUEMYNS, *op.cit.*, p. 383.

(26) A. CHATELAIN, *Les migrants temporaires en France de 1800 à 1914*, Publications de l'Université de Lille III, 2 tomes, 1215 p. + cartes, 1977; R. BLANCHARD, *La Flandre, étude géographique de la Plaine Flamande en France, Belgique et Hollande*, Dunkerque, 1906, pp. 489-519.

(27) F. LENTACKER, "Les ouvriers belges dans le département du Nord au milieu du XIXe siècle", *Revue du Nord*, XXXVIII, 1956, 149, pp. 5-14.

(28) G. JACQUEMYNS, *op.cit.*, p. 384.

et le second, attractif à Charleroi et à Liège, les courants migratoires vont naître, s'accroître, s'affirmer. E. Lempereur a écrit récemment : "les apports étrangers sont importants quant au nombre, gens de régions agricoles plus ou moins voisines ou, à partir de 1840, "boeren" de la Flandre pauvre appelés par le développement régional de l'industrie (à Charleroi)" (29). Ainsi, les premières vagues de Flamands, les plus aventureux, arriveront en quête de travail. S'en retournant chez eux à l'occasion de la kermesse notamment, ils seront les meilleurs agents pour convaincre les candidats à l'émigration. Les salaires plus élevés constituent évidemment un appât. Dans un village wallon plusieurs immigrants proviennent souvent d'un même village flamand (30).

Un facteur non négligeable favorisant cette immigration flamande n'est autre que l'amélioration des moyens de transports et en l'occurrence, l'ouverture de lignes de chemins de fer (31). Toutefois, l'instauration des abonnements ouvriers en 1869 pourrait expliquer une atténuation des mouvements migratoires pendant la décennie qui suivra, la migration hebdomadaire à prix réduit se substituant en partie aux déplacements définitifs.

Après 1880, le courant d'immigration se renforcera et se maintiendra jusqu'à la première guerre mondiale. L'ouverture du marché belge aux céréales étrangères hâtera leur conversion en pâtures et réduira d'autant la main d'oeuvre agricole pendant une période d'accroissement démographique.

Le parallélisme établi par Jacquart entre le salaire agricole moyen et les flux migratoires entre 1888 et 1897 (32) appuie cette hypothèse causale. A cette époque, ce sera le Limbourg qui, toutes choses égales, se dépeuplera le plus et Liège qui accueillera la plus grosse partie de ces émigrés. Après 1918, le développement du bassin houiller de la Campine aura pour conséquence de fixer de plus en plus les Limbourgeois chez eux; dans le bassin carolorégien, les dirigeants des charbonnages feront appel aux Polonais d'abord, aux Ita-

(29) E. LEMPEREUR, *Charleroi à coeur ouvert*, Gembloux, Duculot, 1977, p. 87.

(30) A Châtelet, tout un groupe d'immigrants est venu de Hamme à proximité de Termonde; à Saint-Nicolas, Montegnée et Tilleur, un important contingent provient de Geetbets dans l'arrondissement de Louvain.

(31) Un rôle semblable a été mis en évidence pour la France par Abel CHATELAIN, *op.cit.*, p. 663.

(32) C. JACQUART, *op.cit.*, p. 21.

liens ensuite avant les Grecs, Espagnols, Turcs, etc. (33). Comme le précise L. Schepens, la première guerre forme une césure importante pour l'émigration flamande (34).

Enfin, depuis quelques décennies, par suite du vieillissement de la population rurale wallonne, de nombreuses exploitations de l'Entre-Sambre-et-Meuse, du Condroz, du Brabant Wallon et de Hesbaye sont devenues vacantes; des agriculteurs flamands les occuperont, soutenus dans cette entreprise par les prêts du Boerenbond. Ceci explique pourquoi, en plus des régions minières, certains bourgs ruraux présentent actuellement une proportion importante de VAN- donc d'immigrés ou descendants d'immigrés flamands.

\*  
\*   \*  
\*

Il nous reste en tant que démographes, à mettre l'accent sur trois phases du phénomène que nous avons tenté d'observer. C'est tout d'abord *l'immigration* avec ses différentes motivations. Dans un deuxième temps, c'est *l'intégration* ou assimilation à la population ambiante. Cette phase débute lorsque la migration, de temporaire, devient définitive, lorsque l'équilibre du nombre de migrants selon le sexe s'établit ou lorsque ceux-ci se marient sur place pour y faire souche. Cette assimilation peut être considérée comme démographiquement réalisée lorsque la structure par âge des immigrés et de leurs descendant adopte la forme de la pyramide des âges de la population locale. Les pyramides de la figure 7 illustrent cette assimilation en ce qui concerne les communes de Saint-Nicolas, Montegnée et Tilleur, lors du recensement de 1947.

Enfin, on décèle une *rediffusion* des descendants d'immigrants à partir des centres industriels notamment là où les immigrés sont arrivés en grand nombre, vers les régions limitrophes. Plus d'un siècle après le début de ce mouvement d'immigration, les échanges incessants entre centre urbain et hinterland rural ont tendance à homogénéiser la répartition des descendants des immigrés. Ce transfert apparaît clairement en comparant la proportion des VAN- dans les arron-

(33) E. LEMPEREUR, *op.cit.*, p. 113.

(34) L. SCHEPENS, *Van Vlaskutser tot Franschman, bijdrage tot de geschiedenis van de Westvlaamse plattelandsbevolking in de negentiende eeuw*, Brugge, 1973, p. 8.

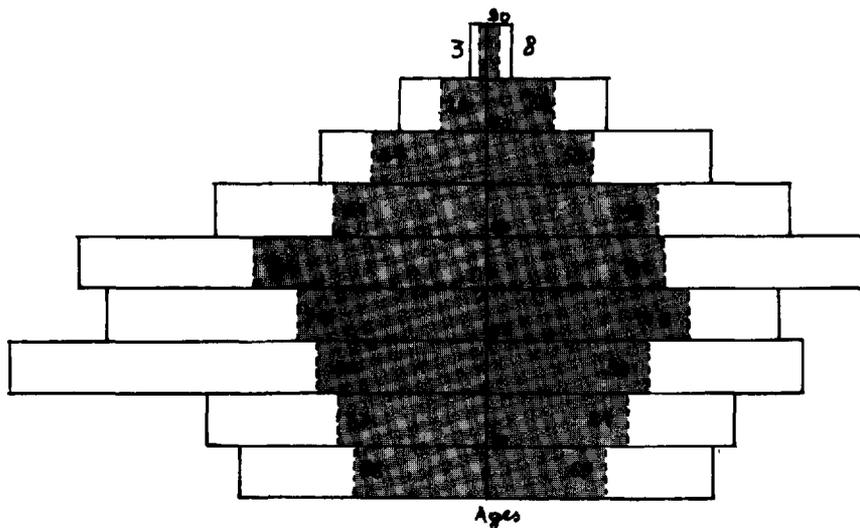
dissements de Nivelles et de Liège entre le recensement de 1947 d'une part et 1975 de l'autre (Tableau VI).

Les différences s'estompent : le quota des villes diminue, celui des campagnes environnantes augmente de telle sorte que la variabilité des proportions diminue de moitié entre 1947 et 1975.

Ainsi, les traits de l'immigration flamande en Wallonie ont pu être identifiés. Les courants migratoires décelés sont pour la plupart en relation directe avec le processus d'industrialisation; ceci devrait nous amener à reconsidérer le lien entre la transition démographique et l'industrialisation, sujet de recherche où le rôle des migrations a été jusqu'ici trop négligé (35).

FIGURE 7 :

STRUCTURE PAR AGE DE LA SOUS-POPULATION VAN- DANS LES COMMUNES DE SAINT-NICOLAS, MONTEGNEE ET TILLEUR EN 1947  
LES EFFECTIFS SONT DECUPLES EN VUE D'UNE COMPARAISON AVEC  
LA STRUCTURE PAR AGE DE LA POPULATION TOTALE  
(graphiquement, les données relatives aux VAN- ont été multipliées par 10 et sont présentées en pointillés)



Source : Recensement de 1947, Têtes de bulletin, Arrondissement de Liège, Archives de l'Etat à Liège.

(35) D. FRIEDLANDER, "The role of migration in the process of demographic change", Communication au Congrès de l'UIESP, Londres, 1969.

TABLEAU VII :

COMPARAISON DES PROPORTIONS DE VAN- DANS LA  
POPULATION TOTALE EN 1947 ET 1975

ARRONDISSEMENT DE LIEGE		
Nouvelles Communes (*)	VAN-/Pop. 47	VAN-/Pop. 75
1. Ans	3,25	3,21
2. Awans	2,76	3,73
3. Aywaille	1,47	0,82
4. Bassenge	—	2,88
5. Beyne-Heusay	0,98	1,60
6. Blegny	1,22	1,85
7. Chaudfontaine	1,92	2,00
8. Comblain-au-Pont	1,01	1,49
9. Dalhem	0,57	2,15
10. Esneux	1,58	2,10
11. Flemalle	2,11	2,10
12. Fléron	1,02	1,70
13. Grâce-Hollogne	2,76	3,15
14. Herstal	2,80	2,44
15. Juprelle	3,17	2,77
16. Liège	2,84	2,12
17. Neupré	0,78	2,94
18. Oupeye	2,93	2,76
19. Saint-Nicolas	5,85	3,96
20. Seraing	2,79	2,28
21. Soumagne	1,59	2,07
22. Sprimont	1,67	1,59
23. Trooz	1,08	1,33
24. Visé	3,03	2,56
Moyenne	2,15	2,25
Ecart-type	1,16	0,77
Coefficient de variation	0,54	0,34

ARRONDISSEMENT DE NIVELLES		
Nouvelles Communes (*)	VAN-/Pop. 47	VAN-/Pop. 75
1. Beauvechain	7,49	6,62
2. Braine-l'Alleud	6,19	6,75
3. Braine-le-Château	9,09	6,55
4. Chastre	2,36	4,63
5. Chaumont-Gistoux	4,54	7,18
6. Court-Saint-Etienne	5,28	4,75
7. Genappe	5,01	6,48

8. Grez-Doiceau	9,05	8,52
9. Helecline	6,35	7,21
10. Incourt	3,79	5,41
11. Ittré	5,75	7,43
12. Jodoigne	3,04	5,53
13. <i>La Hulpe</i>	10,33	6,42
14. Lasne	7,02	7,10
15. Mont-Saint-Guibert	3,76	5,30
16. <i>Nivelles</i>	4,63	3,97
17. Orp-Jauche	2,15	4,24
18. Ottignies-Louvain-La-Neuve	4,67	5,34
19. <i>Perwez</i>	2,86	2,77
20. Ramillies	2,54	4,22
21. <i>Rebecq</i>	7,14	6,91
22. <i>Rixensart</i>	7,50	6,38
23. <i>Tubize</i>	9,06	7,52
24. Villers-La-Ville	4,66	5,08
25. Walhain	2,74	4,43
26. <i>Waterloo</i>	7,75	4,88
27. <i>Wavre</i>	6,80	5,70
Moyenne	5,61	5,83
Ecart-type	2,34	1,34
Coefficient de variation	0,42	0,23

Sources :

1947 : ARCHIVES DE L'ETAT A LIEGE, *Têtes de bulletin du recensement de 1947*;

1975 : Annuaires téléphoniques, édition 1975-1976.

(\*) Les communes en italiques présentent une diminution de la proportion en 1975 par rapport à 1947.

ANNEXE I :

REPARTITION SPATIALE DE LA SOUS-POPULATION VAN- EN WALLONIE PAR NOUVELLES COMMUNES, EN 1975  
(voir texte, pp. 210-211, figure 1)

- Colonne 1 : Nombre absolu d'abonnés VAN- figurant dans les annuaires téléphoniques, édition 1975-1976.
- Colonne 2 : Estimation du nombre total d'abonnés figurant dans les annuaires 75-76 à partir des données du recensement de 1970 et de l'accroissement communiqué par la régie pour la période 1971-1975.
- Colonne 3 : Proportion de VAN, en % ( $p = \text{col. 1}/\text{col. 2}$ ).
- Colonne 4 :  $d_l$ , distance linéaire exprimée en kilomètres.
- Colonne 5 :  $d_a$ , distance angulaire exprimée en degrés.
- Colonne 6 :  $p_m$ , proportion de VAN-; en %, calculée à partir d'un modèle basé sur la distance angulaire (équation II).
- Colonne 7 :  $p/p_m$ , rapport entre la proportion de VAN- observée et celle déduite du modèle.

Remarque :

La marge d'erreur affectant le calcul des proportions en colonne 3 peut se calculer par l'expression :

Erreur sur  $p = \frac{p \cdot (1000 - p)}{N}$  où  $N$  est l'effectif de la population concernée (colonne 2).

Prenons comme exemple :

Beauvechain :  $E(p) = \frac{66,2 \cdot (1000 - 66,2)}{861} = 8,5$  soit une erreur relative de 13%.

PROVINCE : BRABANT

1. ARRONDISSEMENT : NIVELLES

Nouvelles Communes	VAN	TOTAL	p (%)	d <sub>1</sub>	d <sub>a</sub>	p <sub>m</sub> (%)	p/p <sub>m</sub>
1. Beauvechain	57	861	6,62	3	3	6,09	1,09
2. Braine-l'Alleud	390	5781	6,75	4	3	6,09	1,11
3. Braine-le-Château	92	1404	6,55	2	3	6,09	1,08
4. Chastre	27	583	4,63	17	8	3,24	1,43
5. Chaumont-Gistoux	75	1044	7,18	8	5	4,38	1,64
6. Court-Saint-Étienne	53	1116	4,75	12	7	3,53	1,35
7. Genappe	129	1990	6,48	14	7	3,53	1,84
8. Grez-Doiceau	132	1549	8,52	3	3	6,09	1,40
9. Hélicine	24	333	7,21	2	3	6,09	1,18
10. Incourt	32	592	5,41	8	5	4,38	1,23
11. Ittré	57	767	7,43	6	5	4,38	1,70
12. Jodoigne	84	1519	5,53	4	3	6,09	0,91
13. La Hulpe	106	1651	6,42	2	3	6,09	1,05
14. Lasne	160	2255	7,10	6	5	4,38	1,62
15. Mont-Saint-Guibert	34	641	5,30	12	7	3,53	1,50
16. Nivelles	165	4155	3,97	11	7	3,53	1,13
17. Orp-Jauche	37	872	4,24	6	5	4,38	0,97
18. Ottignies-Louvain-la-Neuve	146	2734	5,34	8	5	4,38	1,22
19. Perwez	22	793	2,77	14	8	3,24	0,86
20. Ramillies	27	640	4,22	10	7	3,53	1,20
21. Rebecq	76	1100	6,91	5	3	6,09	1,13
22. Rixensart	286	4481	6,38	2	3	6,09	1,05
23. Tubize	237	3153	7,52	2	3	6,09	1,24
24. Villers-la-Ville	58	1142	5,08	18	9	3,00	1,69
25. Walhain	29	655	4,43	13	8	3,24	1,37
26. Waterloo	272	5573	4,88	3	3	6,09	0,80
27. Wavre	280	4915	5,70	3	3	6,09	0,94
Total arr. Nivelles	3087	52299	5,90				

PROVINCE : HAINAUT

1. ARRONDISSEMENT : ATH

1. Ath	155	3644	4,25	12	5	4,38	0,97
2. Belloeil	54	1651	3,27	22	7	3,53	0,93
3. Bernissart	28	957	2,93	27	8	3,24	0,91
4. Brugelette	13	440	2,95	14	6	3,90	0,76
5. Chièvres	19	822	2,31	19	6	3,90	0,59
6. Ellezelles	81	757	10,70	5	3	6,09	1,76
7. Flobecq	54	483	11,18	2	3	6,09	1,84
8. Frasnes-lez-Anvaing	65	1684	3,86	5	4	5,06	0,76
Total arr. Ath	469	10438	4,49				

**2. ARRONDISSEMENT : CHARLEROI**

Nouvelles Communes	VAN	TOTAL	p (%)	d <sub>1</sub>	d <sub>a</sub>	p <sub>m</sub> (%)	p/p <sub>m</sub>
1. Aiseau-Preles	32	1110	2,88	37	15	2,16	1,33
2. Chapelle-lez-Herlaimont	58	1567	3,70	26	12	2,49	1,48
3. Charleroi	1448	36944	3,92	32	14	2,26	1,74
4. Châtelet	179	5011	3,57	36	15	2,16	1,65
5. Courcelles	203	4383	4,63	25	12	2,49	1,86
6. Farciennes	35	1239	2,82	34	14	2,26	1,25
7. Fleurus	84	2905	2,89	28	12	2,49	1,16
8. Fontaine-l'Evêque	77	2378	3,24	32	13	2,37	1,37
9. Gerpinnes	67	1887	3,55	42	17	1,99	1,78
10. Les-Bons-Villiers	46	1095	4,20	22	9	3,00	1,40
11. Manage	128	2686	4,77	22	10	2,80	1,70
12. Montigny-le-Tilleul	84	2263	3,71	35	15	2,16	1,72
13. Pont-à-Celles	92	2121	4,34	21	10	2,80	1,55
14. Seneffe	64	1350	4,74	16	8	3,24	1,46
<b>Total arr. Charleroi</b>	<b>2597</b>	<b>66939</b>	<b>3,88</b>				

**3. ARRONDISSEMENT : MONS**

1. Boussu	40	1842	2,17	35	10	2,80	0,77
2. Colfontaine	23	1983	1,16	38	11	2,64	0,44
3. Dour	24	1755	1,37	38	12	2,49	0,55
4. Frameries	31	2272	1,36	38	12	2,49	0,55
5. Hensles	10	495	2,02	32	9	3,00	0,67
6. Honnelles	9	536	1,68	41	12	2,49	0,67
7. Jurbise	38	1140	3,33	23	8	3,24	1,03
8. Lens	20	540	3,70	18	7	3,53	1,05
9. Mons	361	13049	2,77	32	10	2,80	0,99
10. Quaregnon	23	2139	1,08	32	10	2,80	0,39
11. Quévy	24	920	2,61	40	13	2,37	1,10
12. Quiévrain	24	739	3,25	36	11	2,64	1,23
13. Saint-Ghislain	53	2485	2,13	29	9	3,00	0,71
<b>Total arr. Mons</b>	<b>680</b>	<b>29895</b>	<b>2,27</b>				

**4. ARRONDISSEMENT : MOUSCRON**

1. Comines	141	1476	9,55	2	3	6,09	1,57
2. Mouscron	617	5709	10,81	2	3	6,09	1,78
<b>Total arr. Mouscron</b>	<b>758</b>	<b>7185</b>	<b>10,55</b>				

**5. ARRONDISSEMENT : SOIGNIES**

1. Braine-le-Comte	141	2808	5,02	11	5	4,38	1,15
2. Ecaussinnes	62	1314	4,72	17	8	3,24	1,46
3. Enghien	169	1612	10,48	1	3	6,09	1,72
4. La Louvière	376	9134	4,12	26	10	2,80	1,47

5. Le Roeulx	32	1103	2,90	21	9	3,00	0,97
6. Lessines	218	2326	9,37	4	3	6,09	1,54
7. Silly	59	834	7,07	5	3	6,09	1,16
8. Solignies	146	3547	4,12	14	7	3,53	1,17
<b>Total arr. Solignies</b>	<b>1203</b>	<b>22678</b>	<b>5,30</b>				

**6. Arrondissement : THUIN**

1. Anderlues	40	1413	2,83	32	13	2,37	1,20
2. Beaumont	29	1062	2,73	51	18	1,92	1,42
3. Binche	84	3816	2,20	32	13	2,37	0,93
4. Chimay	27	1456	1,85	72	26	1,52	1,22
6. Erquellinnes	39	1167	3,34	43	15	2,16	1,55
6. Estinnes	18	678	2,65	35	13	2,37	1,12
7. Froidchapelle	7	529	1,32	60	22	1,69	0,78
8. Ham-sur-Heure-Nalinnes	80	2128	3,76	41	17	1,99	1,89
9. Lobbes	22	777	2,83	38	14	2,26	1,25
10. Merbes-le-Château	14	532	2,63	41	15	2,16	1,22
11. Momignies	16	656	2,44	76	26	1,52	1,61
12. Morlanwelz	67	2175	3,08	27	12	2,49	1,24
13. Sivry-Rancé	11	628	1,75	59	21	1,74	1,01
14. Thuin	51	1848	2,76	41	16	2,07	1,33
<b>Total arr. Thuin</b>	<b>505</b>	<b>18865</b>	<b>2,68</b>				

**7. ARRONDISSEMENT : TOURNAI**

1. Antoing	28	784	3,57	19	6	3,90	0,92
2. Brunehaut	29	808	3,59	20	7	3,53	1,02
3. Celles	64	733	8,73	5	3	6,09	1,43
4. Estalmpuls	81	856	9,46	5	3	6,09	1,55
5. Leuze-en-Hainaut	85	1855	4,58	14	5	4,38	1,05
6. Mont-de-l'Enclos	19	420	4,52	3	3	6,09	0,74
7. Pecq	48	661	7,26	3	3	6,09	1,19
8. Péruwelz	73	1938	3,77	22	7	3,53	1,07
9. Rumes	23	393	5,85	19	6	3,90	1,50
10. Tournai	420	10379	4,05	11	5	4,38	0,92
<b>Total arr. Tournai</b>	<b>870</b>	<b>18827</b>	<b>4,62</b>				
<b>TOTAL PROV. HAINAUT</b>	<b>7082</b>	<b>174827</b>	<b>4,05</b>				

PROVINCE : LIEGE

1. ARRONDISSEMENT : HUY

Nouvelles communes-	VAN	TOTAL	p(%)	d <sub>1</sub>	d <sub>a</sub>	p <sub>m</sub> (%)	p/p <sub>m</sub>
1. Amay	32	1908	1,68	19	15	2,16	0,78
2. Anthisnes	7	541	1,29	26	23	1,64	0,79
3. Burdinne	7	338	2,07	13	12	2,49	0,83
4. Clavier	15	682	2,20	34	24	1,60	1,38
5. Engls	11	818	1,34	18	16	2,07	0,65
6. Ferrières	17	560	3,04	36	30	1,38	2,20
7. Hamoir	5	514	0,97	32	27	1,48	0,65
8. Héron	11	550	2,00	17	13	2,37	0,84
9. Huy	47	3800	1,24	20	16	2,07	0,60
10. Marchin	11	603	1,82	26	20	1,79	1,01
11. Modave	7	547	1,28	27	20	1,79	0,71
12. Nandrin	7	552	1,27	22	19	1,85	0,68
13. Ouffet	6	411	1,46	31	25	1,55	0,94
14. Tinlot	6	378	1,59	27	21	1,74	0,91
15. Verlalne	7	361	1,94	12	12	2,49	0,78
16. Villers-le-Bouillet	12	610	1,97	14	13	2,37	0,83
17. Wanze	33	1631	2,02	16	14	2,26	0,89
Total arr. Huy	241	14804	1,63				

2. ARRONDISSEMENT : LIEGE

1. Ans	158	4928	3,21	5	4	5,06	0,63
2. Awans	40	1073	3,73	4	3	6,09	0,61
3. Aywaille	12	1462	0,82	30	28	1,44	0,57
4. Bassenge	30	1042	2,88	2	3	6,09	0,47
5. Beyne-Heusay	24	1496	1,60	15	14	2,26	0,71
6. Blegny	25	1355	1,85	9	12	2,49	0,74
7. Chaudfontaine	77	3846	2,00	19	17	1,99	1,00
8. Comblain-au-Pont	12	805	1,49	28	24	1,60	0,93
9. Dalhem	17	791	2,15	4	3	6,09	0,35
10. Esneux	58	2759	2,10	22	20	1,79	1,17
11. Flemalle	89	4239	2,10	14	15	2,16	0,97
12. Fléron	40	2356	1,70	14	16	2,07	0,82
13. Grâce-Hollogne	82	2607	3,15	6	11	2,64	1,19
14. Herstal	152	6232	2,44	9	10	2,80	0,87
15. Juprelle	26	938	2,77	4	3	6,09	0,45
16. Liège	1049	49420	2,12	13	12	2,49	0,85
17. Neupré	44	1496	2,94	20	18	1,92	1,53
18. Oupeye	77	2788	2,76	5	7	3,53	0,78
19. Saint-Nicolas	122	3078	3,96	11	13	2,37	1,67
20. Seraing	265	11619	2,28	15	15	2,16	1,06
21. Soumagne	33	1593	2,07	11	15	2,16	0,96
22. Sprimont	26	1634	1,59	24	23	1,64	0,97
23. Trooz	15	1126	1,33	19	19	1,85	0,72
24. Vlisé	59	2304	2,56	2	3	6,09	0,42
Total arr. Liège	2532	110987	2,28				

**3. ARRONDISSEMENT : VERVIERS**

Nouvelles communes	VAN	TOTAL	p (%)	d <sub>1</sub>	d <sub>a</sub>	p <sub>m</sub> (%)	p/p <sub>m</sub>
1. Aubel	13	544	2,39	2	10	2,80	0,85
2. Baelen	8	380	2,11	15	20	1,79	1,18
3. Dison	22	1914	1,15	11	18	1,92	0,60
4. Hervé	27	1989	1,36	8	15	2,16	0,63
5. Jalhay	12	960	1,25	21	27	1,48	0,85
6. Lierneux	3	629	0,48	46	42	1,11	0,43
7. Limbourg	9	849	1,06	11	20	1,79	0,59
8. Olné	6	394	1,52	15	18	1,92	0,79
9. Pepinster	16	1394	1,15	16	22	1,69	0,68
10. Plombières	25	977	2,56	4	8	3,24	0,79
11. Spa	28	1878	1,49	26	32	1,33	1,12
12. Stavelot	12	1073	1,12	33	39	1,17	0,96
13. Stoumont	7	431	1,62	33	34	1,27	1,27
14. Theux	26	1834	1,42	22	26	1,52	0,94
15. Thimister-Clermont	11	584	1,88	5	15	2,16	0,87
16. Trois-Ponts	2	453	0,44	39	39	1,17	0,38
17. Verviers	123	10679	1,15	14	21	1,74	0,66
18. Welkenraedt	35	1059	3,31	7	15	2,16	1,53
Total arr. Verviers	478	39376	1,21				

**4. ARRONDISSEMENT : WAREMME**

1. Berloz	18	304	5,92	2	3	6,09	0,97
2. Braives	12	603	1,99	8	10	2,80	0,71
3. Crisnée	13	304	1,01	2	3	6,09	0,70
4. Donceel	3	297	4,28	8	10	2,80	0,36
5. Falmes	10	421	2,38	8	9	3,00	0,79
6. Fexhe-le-Haut-Clocher	11	492	2,24	6	9	3,00	0,75
7. Geer	10	265	3,77	3	5	4,38	0,86
8. Hannut	42	1807	2,32	4	7	3,53	0,66
9. Lincent	9	317	2,84	1	3	6,09	0,47
10. Oreye	9	427	2,11	2	3	6,09	0,35
11. Remicourt	17	615	2,76	5	7	3,53	0,78
12. Saint-Georges-sur-Meuse	19	868	2,19	14	13	2,37	0,92
13. Waremme	49	1955	2,51	3	3	6,09	0,41
14. Wasseiges	5	229	2,18	11	10	2,80	0,78
Total arr. Waremme	227	8904	2,55				
TOTAL PROVINCE LIEGE	3478	174071	2,00				

PROVINCE : LUXEMBOURG

1. ARRONDISSEMENT : ARLON

Nouvelles communes	VAN	TOTAL	p (%)	d <sub>1</sub>	d <sub>2</sub>	p <sub>m</sub> (%)	p/p <sub>m</sub>
1. Arlon	53	3853	1,38	115	62	0,87	1,59
2. Attert	2	355	0,56	107	60	0,88	0,63
3. Aubange	23	1999	1,15	127	64	0,85	1,36
4. Martelange	2	211	0,95	100	57	0,91	1,04
5. Messancy	6	647	0,93	122	63	0,86	1,09
Total arr. Arlon	86	7065	1,22				

2. ARRONDISSEMENT : BASTOGNE

1. Bastogne	16	1728	0,93	78	51	0,98	0,95
2. Bertogne	1	345	0,29	74	47	1,04	0,28
3. Fauvillers	3	272	1,01	94	54	0,95	1,16
4. Gouvy	5	825	0,61	58	50	0,99	0,61
5. Houffalize	1	758	0,13	63	48	1,02	0,13
6. Sainte-Ode	4	342	1,17	78	45	1,06	1,10
7. Vaux-sur-Sûre	1	588	0,17	88	50	0,99	0,17
8. Vielsalm	6	1033	0,58	47	45	1,06	0,54
Total arr. Bastogne	37	5891	0,63				

3. ARRONDISSEMENT : MARCHE-EN-FAMENNE

1. Durbuy	25	1431	1,75	41	30	1,38	1,27
2. Erezée	8	402	1,99	49	35	1,25	1,59
3. Hotton	2	537	0,37	50	33	1,30	0,28
4. La-Roche-en-Ardenne	5	740	0,68	63	42	1,11	0,61
5. Manhay	7	433	1,62	49	38	1,19	1,36
6. Marche-en-Famenne	23	2139	1,08	56	33	1,30	0,83
7. Nassogne	15	774	1,94	65	37	1,21	1,61
8. Rendeux	8	382	2,09	56	37	1,21	1,73
9. Tenneville	7	355	1,97	68	42	1,11	1,77
Total arr. Marche-en-Famenne	100	7193	1,39				

4. ARRONDISSEMENT : NEUFCHATEAU

1. Bertrix	7	1017	0,69	93	45	1,06	0,65
2. Bouillon	13	965	1,35	98	43	1,10	1,23
3. Daverdisse	7	231	3,03	77	37	1,21	2,51
4. Herbeumont	5	213	2,35	100	47	1,04	2,27
5. Leglise	4	444	0,90	101	52	0,97	0,93
6. Libin	12	595	2,02	80	41	1,13	1,79
7. Libramont-Chevigny	13	1351	0,96	86	45	1,06	0,90
8. Neufchâteau	10	956	1,05	96	49	1,01	1,04

9. Pallseul	8	772	1,04	87	41	1,13	0,92
10. Saint-Hubert	13	897	1,45	74	41	1,13	1,28
11. Tellin	8	330	2,42	69	37	1,21	2,00
12. Wellin	14	392	3,57	71	36	1,23	2,91
<b>Total arr. Neufchâteau</b>	<b>114</b>	<b>8163</b>	<b>1,40</b>				

**5. ARRONDISSEMENT : VIRTON**

1. Chiny	9	701	1,28	110	50	0,99	1,29
2. Etalle	4	502	0,80	118	57	0,91	0,88
3. Florenville	16	989	1,62	108	49	1,01	1,61
4. Habay	7	854	0,82	110	57	0,91	0,90
5. Meix-Devant-Virton	2	323	0,62	124	56	0,92	0,67
6. Musson	4	387	1,03	128	62	0,87	1,19
7. Rouvroy	1	205	0,49	131	57	0,91	0,54
8. Saint-Léger	2	252	0,79	122	60	0,88	0,89
9. Tintigny	6	461	1,30	115	55	0,94	1,39
10. Virton	10	1528	0,65	128	58	0,90	0,72
<b>Total arr. Virton</b>	<b>61</b>	<b>6202</b>	<b>0,98</b>				
<b>TOTAL PROV. LUXEMBOURG</b>	<b>398</b>	<b>34514</b>	<b>1,15</b>				

**PROVINCE : NAMUR**

**1. ARRONDISSEMENT : DINANT**

Nouvelles communes	VAN	TOTAL	p (%)	d <sub>1</sub>	d <sub>a</sub>	p <sub>m</sub> (%)	p/p <sub>m</sub>
1. Anhéé	18	930	1,94	47	23	1,64	1,18
2. Beauraing	19	1166	1,63	68	32	1,33	1,23
3. Bièvre	2	431	0,46	86	38	1,19	0,39
4. Ciney	24	2373	1,01	47	27	1,48	0,68
5. Dinant	32	2333	1,37	52	25	1,55	0,88
6. Gedinne	11	616	1,79	81	35	1,25	1,43
7. Hamois	13	802	1,62	39	25	1,55	1,04
8. Hastière	9	630	1,43	61	27	1,48	0,97
9. Havelange	19	791	2,40	38	25	1,55	1,54
10. Houyet	20	703	2,84	56	30	1,38	2,06
11. Onhaye	7	383	1,83	53	23	1,64	1,12
12. Rochefort	26	1829	1,42	59	33	1,30	1,09
13. Somme-Leuze	11	419	2,63	47	30	1,38	1,90
14. Vresse	8	514	1,56	95	38	1,19	1,31
15. Yvoir	26	1082	2,40	44	22	1,69	1,42
<b>Total arr. Dinant</b>	<b>245</b>	<b>15002</b>	<b>1,63</b>				

2. ARRONDISSEMENT : NAMUR

Nouvelles communes	VAN	TOTAL	p (%)	d <sub>l</sub>	d <sub>a</sub>	p <sub>m</sub> (%)	p/p <sub>m</sub>
1. Andenne	47	3128	1,50	23	17	1,99	0,75
2. Assesse	26	787	3,30	37	21	1,74	1,90
3. Basse-Sambre	66	3869	1,71	32	14	2,26	0,76
4. Eghezée	51	1503	3,39	19	10	2,80	1,21
5. Fernelmont	16	833	1,92	19	13	2,37	0,81
6. Floreffe	25	868	2,88	36	16	2,07	1,39
7. Fosses-la-Ville	19	1237	1,54	39	16	2,07	0,74
8. Gembloux-sur-Orneau	92	2950	3,12	22	11	2,64	1,18
9. Gesves	16	642	2,49	31	19	1,85	1,34
10. Jemeppe-sur-Sambre	59	2204	2,68	31	14	2,26	1,19
11. La Bruyère	28	1000	2,80	26	12	2,49	1,12
12. Mettet	47	1443	3,26	46	19	1,85	1,76
13. Namur	437	17531	2,49	32	15	2,16	1,15
14. Ohey	14	556	2,52	29	20	1,79	1,40
15. Profondeville	43	1614	2,66	41	19	1,85	1,43
16. Sombreffe	27	986	2,74	24	11	2,64	1,04
Total arr. Namur	1013	41151	2,46				

3. ARRONDISSEMENT : PHILIPPEVILLE

1. Cerfontaine	14	654	2,14	58	22	1,69	1,27
2. Couvin	20	1750	1,14	74	28	1,44	0,79
3. Doische	5	421	1,19	67	28	1,44	0,82
4. Florennes	37	1461	2,53	54	21	1,74	1,45
5. Philippeville	20	1076	1,86	62	24	1,60	1,17
6. Viroinval	14	682	2,05	75	29	1,41	1,45
7. Walcourt	79	2078	3,80	49	19	1,85	2,05
Total arr. Philippeville	189	8122	2,33				
TOTAL PROV. NAMUR	1447	64275	2,25				
TOTAL WALLONIE	15492	499986	3,10				

## ANNEXE II :

EVOLUTION CHRONOLOGIQUE DE LA SOUS-POPULATION VAN- A PARTIR DES TABLES DECENNALES  
DE L'ETAT CIVIL

## GROUPE I : CHATELET-CHATELINEAU-BOUFFIOULX et SAINT-NICOLAS-TILLEUR

Décennies	Châtelet-Chatelineau-Bouffioulx						Saint-Nicolas-Tilleur						% VAN-/TOT.			Indice
	N		M		D		N		M		D		N	M	D	
	VAN-	TOT.	VAN-	TOT.	VAN-	TOT.	VAN-	TOT.	VAN-	TOT.	VAN-	TOT.	P <sub>N</sub>	P <sub>M</sub>	P <sub>D</sub>	
1833-1842	5	2219	0	469	4	1520	0	1044	2	293	1	749	1,5	1,9	2,2	1,9
1843-1850	5	1870	5	928	2	1188	2	1055	1	488	2	1100	2,4	3,2	1,7	2,4
1851-1860	30	3773	16	1746	24	2531	32	1830	19	860	24	1306	11,1	10,1	12,5	11,2
1861-1870	126	5554	55	2376	76	3948	65	2409	32	1273	66	2566	24,0	17,7	21,8	21,2
1871-1880	175	7302	54	3170	81	4742	118	3162	56	1412	98	3151	28,0	18,4	22,7	23,0
1881-1890	231	6982	92	3948	135	4986	176	3894	88	3340	175	4141	37,4	24,7	34,0	32,0
1891-1900	300	7521	179	5215	213	5932	269	5058	129	3794	214	4689	45,2	34,2	40,2	39,9
1901-1910	388	8083	231	5753	235	6677	275	4546	149	3164	232	4524	52,5	42,6	41,7	45,6
1911-1920	301	5608	226	5320	236	6073	185	2376	168	2840	285	4434	60,9	48,3	49,6	52,9
1921-1930	357	6618	404	8006	301	7247			non relevé							53,6(*)
1931-1940	211	4292	276	5926	277	7131			non relevé							50,1(*)
1941-1950	193	4462	340	7767	523	12426			non relevé							46,9(*)
1975 (selon annuaire téléphonique)																38,3

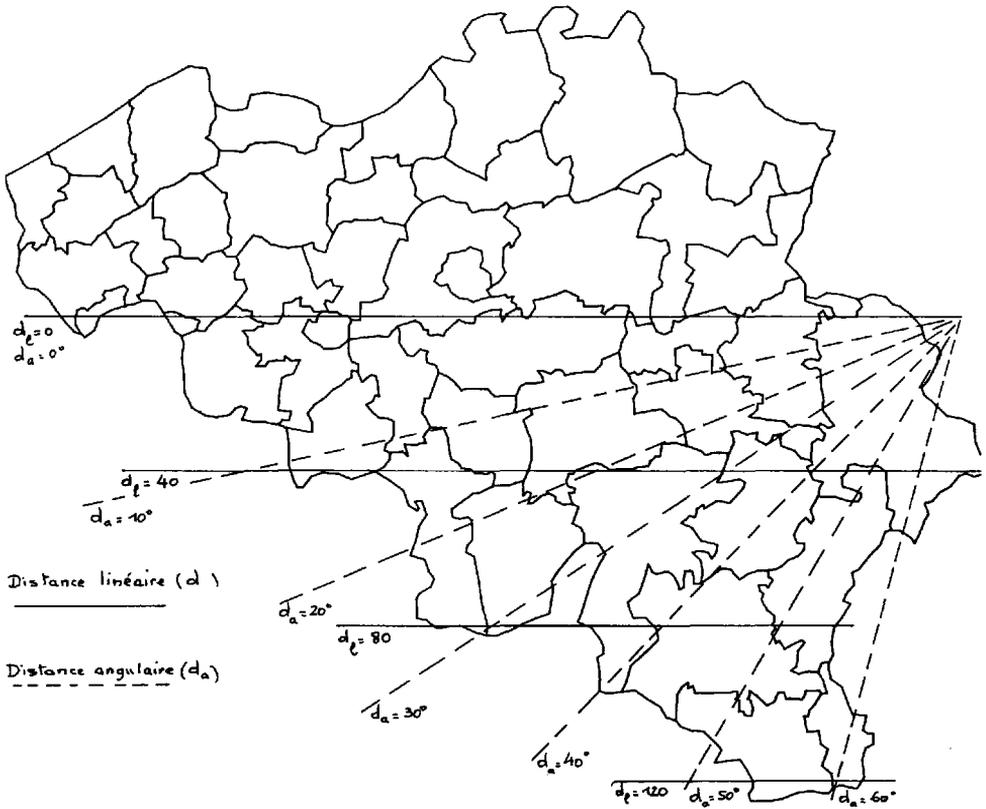
(\*) valeurs estimées sur base du recensement de 1947.

**GROUPE II : TOURNAI-ELLEZELLES-RUMES**

Décennies	TOURNAI-ELLEZELLES-RUMES						% VAN-/TOT.			Indices
	N		M		D		N	M	D	
	VAN-	TOT.	VAN-	TOT.	VAN-	TOT.	P <sub>N</sub>	P <sub>M</sub>	P <sub>D</sub>	
1833-1842	316	12050	72	2718	296	11109	26,2	26,5	26,6	26,4
1843-1850	229	8679	124	3976	239	9009	26,4	31,2	26,5	28,0
1851-1860	320	10652	192	5629	333	13086	30,0	34,1	25,4	29,8
1861-1870	339	10629	185	5947	308	12844	31,9	31,1	24,0	29,0
1871-1880	374	11511	197	6061	389	13709	32,5	32,5	28,4	31,1
1881-1890	391	11204	185	5423	326	11865	34,9	34,1	27,5	32,2
1891-1900	431	9869	221	6162	385	11411	43,7	35,9	33,7	37,8
1901-1910	414	8551	242	6615	382	10489	48,4	36,6	36,4	40,5
1911-1920	312	6125	328	6569	394	11657	50,9	49,9	33,8	44,9
1921-1930	392	7096	399	8640	425	10816	55,2	46,2	39,3	46,9
1931-1940	322	6077	281	5565	435	11404	53,0	50,5	38,1	47,2
1941-1950	402	8491	335	7091	547	12329	47,3	47,2	44,4	46,3
1975 (selon annuaire téléphonique)										42,2

FIGURE 2 :

MESURE DES DISTANCES LINEAIRES ET ANGULAIRES



**DE VLAAMSE IMMIGRATIE IN WALLONIE :  
EVALUATIE AAN DE HAND VAN EEN  
ANTROPONYMISCH GEGEVEN**

door

**Michel POULAIN en Michel FOULON**

*SAMENVATTING*

De Vlaamse immigratie is één van de merkwaardige elementen van de industrialisatie van Wallonië in de 19de eeuw. Bij ontstentenis van statistieken die zouden toelaten het verschijnsel te beschrijven, stellen de auteurs hier voor het probleem te benaderen via een antroponymische methode, waarbij de groep van familienamen met het Nederlandse voorvoegsel VAN- de rol speelt van *migratie-aanduiders*. De werkelijke ruimtelijke verspreiding van de personen met VAN- toont twee zaken aan : de negatieve invloed van de afstand op het migratiegedrag van de enkelingen en de aantrekkingskracht van de mijngemeenten en de geïndustrialiseerde plaatsen enerzijds en van de landelijke gemeenten van Condroz anderzijds.

Daarentegen laat de chronologische evolutie toe periodes te onderscheiden van grote immigratie volgend op de jaren 1846-1848, die bijzonder noodlottig waren in Vlaanderen, en in de 80-er jaren. De poging tot interpretatie ondernomen door de auteurs houdt rekening met de herkomst van de immigranten en hun structuur volgens leeftijd enerzijds, en met de evolutie van de socio-economische conjunctuur anderzijds.

De nadruk wordt gelegd op drie trappen van het verschijnsel : de eigenlijke immigratie, de integratie of de assimilatie en de verdere verspreiding van de afstammelingen der immigranten.

THE

**THE FLEMISH IMMIGRATION IN WALLONIA :  
EVALUATION BY MEANS OF AN  
ANTHROPONYMIC DATUM**

by

**Michel POULAIN and Michel FOULON**

*SUMMARY*

The Flemish immigration is one of the remarkable elements of the industrialisation of Wallonia in the 19th century. For lack of statistics which would permit the description of the phenomenon the authors here propose an approach of the problem through an anthroponymic method, in which the family of the surnames having the Flemish prefix VAN- acts as a *migration-indicator*. The actual spatial spreading of the VAN-names reveals two facts : the negative impact of the distance on the migratory behaviour of the individuals

and the attraction of the mining and industrialised municipalities on the one hand and of the rural municipalities of Condroz on the other hand.

The chronological evolution, on the contrary, enables us to distinguish periods of strong immigration following the years 1846-1848, a particularly dark period in Flanders, and during the 1880's.

The attempt at interpretation proposed by the authors takes into account the origin of the immigrants and their structure by age on the one hand, and the evolution of the social-economic conjuncture on the other hand. Three stages of the phenomenon are emphasized : the immigration itself, the integration or the assimilation and the rediffusion of the immigrants' descendants.

Michel Poulain et Michel Foulon  
162, rue du Fayt, 5761 Soye